

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 8 décembre 2020 à 19 h par visioconférence
École Les Bocages, 4832 des Landes, Saint-Augustin, Québec

Étaient présents :

Annie Beaulieu

Jennyfer Boudreault (secrétaire)

Jean-Simon Bourgault

Pascal-Emmanuel Carpentier

Catherine Embregts

Marilyne Lemay

Anne-Sophie Mascart

Sébastien Simard

Jean Vaillancourt

Marie-Josée Labrecque

Tina Fournier-Ouellet

Véronic Laliberté

Étaient absents :

Christine Poudrier

Valérie Savard

I. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Lemay débute la rencontre avec son mot d'ouverture.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme pour la tenue du Conseil d'établissement du 8 décembre 2020.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Lemay fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du conseil.

M. Bourgault demande d'ajouter le point 5.6 Relâche pour l'année scolaire 2020-2021. M. Simard ajoute le point 7.1 Projet de recherche sur le vaccin de la méningite et les parents du conseil d'établissement ajoutent de concert le point 7.2 Cartes de vœux pour le temps des fêtes.

Il est convenu avec le conseil d'établissement de discuter du point de la plateforme en février 2021.

Il est proposé par M. Vaillancourt d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 8 décembre 2020. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-024**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 3 novembre dernier

Mme Lemay et Mme Beaulieu précisent quelques correctifs à apporter au procès-verbal de la rencontre du 3 novembre dernier.

M. Simard fait les suivis de la dernière rencontre.

Suivis :

Voir document « Procès-verbal du 3 novembre 2020 ».

Point 3.1 M. Simard précise qu'il s'agit d'un budget d'un peu moins de 400\$ à répartir. M. Vaillancourt ajoute qu'il y a 16 classes au primaire, donc en excluant les classes du préscolaire, et que chacune d'elle pourrait recevoir une bourse d'une valeur de 25 \$. Cette bourse serait octroyée pour un élève choisi par tous les membres du personnel (corps enseignant et le service de garde).

Il est proposé par M. Vaillancourt d'adopter les bourses de persévérance scolaire de cette manière. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-025**

Point 3.3 Ce point sera rediscuté plus tard pendant la rencontre.

Point 4.3 Point caduc, car il n'y aura pas de changement d'horaire pour cette journée qui est maintenant à distance. Il en sera discuté plus longuement plus tard pendant la rencontre.

Point 5.1 Les projets retenus pour les agrandissements n'ont pas encore été annoncés.

Point 5.4 En ce qui a trait à la formation pour les membres du conseil d'établissement, il y a maintenant 4 capsules disponibles et M. Simard offre d'imprimer la version papier du cahier de formation pour les membres intéressés. Tous les membres refusent et le regarderont de façon virtuelle.

Il est proposé par Mme Fournier-Ouellet d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2020. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-026**

2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors de la rencontre du 8 décembre 2020.

3. Adoption

3.1 Entente avec notre fournisseur Soccer Sports Fitness

M. Simard présente la clause Force majeure qui a été ajoutée cette année au document.

M. Vaillancourt demande si l'école conserve des profits. M. Simard précise que l'école n'aurait pas le droit de conserver des profits, mais qu'il y a eu une hausse dans les tarifs cette année probablement due à la Covid-19.

Mme Lemay précise qu'il y aurait quelques correctifs à faire au niveau de la mise en page.

Il est proposé par M. Vaillancourt d'adopter l'entente avec notre fournisseur Soccer Sports Fitness pour l'année 2020-2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-027**

4. Approbation

4.1 Marché de Noël : levée de fonds pour LEUCAN

M. Simard présente le marché de Noël qui se vivra de manière virtuelle cette année afin de faire la vente de produits réalisés par les enfants au service de garde. En effet, ce dernier se réinvente grâce à la vente en ligne et il y a plusieurs articles déjà vendus.

M. Bourgault ajoute que cette année le marché de Noël est plus dans la simplicité en raison des circonstances actuelles, mais tout le monde a mis la main à la pâte. Mme Marie-Josée est très fière que toute l'équipe ait participé activement à la mise en œuvre de ce marché.

Il est proposé par M. Pascal d'approuver la mise en place du marché de Noël virtuel pour l'année 2020-2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-028**

5. Information

5.1 Modification au calendrier scolaire et journées du 17 et 18 décembre

M. Simard explique comment les journées seront organisées et présente le calendrier des rencontres virtuelles afin de permettre aux fratries d'avoir un moment en particulier pour la prise de contact avec les enseignants. En effet, puisque c'est impossible pour tous les enfants d'avoir accès à un appareil électronique pour la journée complète, cet horaire permettra à tous les enfants d'avoir un moment privilégié avec leur groupe.

Mme Laliberté demande ce qui arrivera avec les familles qui n'ont pas d'appareil électronique ? M. Simard ajoute que pour des familles en particulier, des appareils seront prêtés afin que les enfants puissent avoir un contact avec leurs enseignants.

M. Bourgault ajoute qu'il y aura un service de garde d'urgence pour les travailleurs essentiels les 17 et 18 décembre prochain. Les inscriptions se feront en ligne. M. Simard ajoute qu'il n'y aura que 4 services de garde d'urgence au Centre de services scolaire des Découvreurs et l'école Les Bocages ne fera pas partie d'une école d'accueil puisqu'elle avait ouvert au printemps dernier.

5.2 Prévision de clientèle

Voir document « Prévision clientèle primaire 2020-2025 pour Les Bocages ».

M. Simard présente les prévisions pour les prochaines années : il y aurait une hausse substantielle au niveau des élèves en maternelle ce qui mènerait à la création de deux groupes supplémentaires par rapport à cette année. Ce calcul n'inclut pas les maternelles 4 ans, car ces dernières resteraient à l'école l'Arbrisseau.

Mme Laliberté se demande comment il est possible d'expliquer l'écart entre les prévisions et la réalité lors de l'année scolaire 2019-2020. M. Simard répond que cette différence n'a jamais vraiment été expliquée, mais que c'est probablement une erreur administrative.

Mme Lemay mentionne qu'elle a été étonnée de voir les prévisions du nombre d'enfants augmenter considérablement et que ce sera un enjeu par rapport aux aires de dessertes ainsi qu'aux possibles transferts qui devront être effectués. M. Simard ajoute que toutes les familles seront avisées dès leur inscription qu'il est possible qu'il y ait un transfert en raison d'un manque d'espace dans l'école.

5.3 Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2021-2022

Voir document « Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2021-2022 ».

M. Simard présente l'ordre des refus en cas d'inscriptions en trop grand nombre au point 5.4.1 du document. Il n'y a eu aucune modification par rapport à l'an dernier.

Mme Embregts mentionne son inquiétude quant à la journée de familiarisation au préscolaire. M. Simard mentionne que les familles des élèves qui devront être transférés seront avisées avant la journée de familiarisation. Ainsi, chaque enfant pourra vivre sa journée dans la bonne école. Également, il ajoute que la clause 13 permet de conserver un élève à besoins particuliers dans l'établissement pour qu'il puisse conserver les adaptations déjà mises en place.

M. Vaillancourt se demande s'il est possible de créer une classe de préscolaire et de première année. M. Simard annonce qu'il n'y en a actuellement aucune au Centre de services scolaire des Découvreurs, mais que c'est une possibilité qui existe déjà dans d'autres écoles.

5.4 Liste des écoles et des centres et leur aire de desserte pour 2021-2022

Voir document « Liste des écoles et des centres et leur aire de desserte pour 2021-2022 ».

M. Simard précise que cette année, l'aire de desserte n'a pas changé et que les familles autour du Lac St-Augustin sont les plus éloignées de l'école et c'est donc ces familles qui seraient touchées en premier en cas de transfert.

5.5 Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024

Voir document « Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 ».

M. Simard précise qu'il n'y a aucun changement cette année. Au niveau des locaux excédentaires, la différence s'explique par le fait que pour le Ministère, deux locaux seulement sont réservés pour le service de garde, d'où la petite différence.

Mme Lemay se demande s'il y a un enjeu de locaux également à l'Arbrisseau. M. Simard lui répond qu'actuellement, il est calculé que les élèves de maternelle 4 ans retournent dans leur école de quartier pour la suite de leur parcours scolaire. Or, il est possible que des familles demandent de rester à la même école ce qui pourrait occasionner un dépassement. Comme l'Arbrisseau dépasse son nombre de locaux

aménagés pour le préscolaire, les transferts seraient probablement faits vers les Pionniers qui ont 7 classes disponibles pour ce niveau scolaire.

Mme Fournier-Ouellet ajoute que pour certains enfants, une classe de maternelle et de première année peut être une option, mais ce n'est pas pour tous.

M. Simard approuve que la transparence sera de mise dès les inscriptions pour éviter la surprise et la déception dans certaines familles.

5.6 Relâche pour l'année scolaire 2020-2021

M. Bourgault mentionne que pour cette année, un sondage sera envoyé aux familles pour connaître leurs besoins pour les 4 journées de la semaine de relâche afin de mettre en place ces journées. Toutes les écoles procéderont de la même manière et, par la suite, il y aura un plan de match établi par le Centre de services scolaire pour déterminer quelles écoles seront ouvertes pour accueillir des élèves.

6. Informations générales

6.1 de la présidence ;

Mme Lemay souhaite à toutes les personnes présentes un beau temps des fêtes et d'en profiter pour se reposer et revenir en force pour attaquer le mois de janvier. Elle remercie tout le personnel pour le bon travail effectué auprès des élèves.

6.2 de la direction ;

M. Simard précise que la pandémie a tout de même amené du bon et on se souhaite que ça continue en ce sens. Le projet partage a permis de récolter 92 boîtes pour des familles dans le besoin. Également, l'école travaille actuellement à la mise en place d'une activité pour célébrer les vacances et le beau travail des élèves lors de la journée du 16 décembre prochain. Un petit message de la part des membres du conseil d'établissement sera placé dans le Bocages Express. Enfin, l'école était à la recherche d'un projet rassembleur pour l'année scolaire et c'est en musique que cela s'est fait. Le lancement officiel d'une vidéo sera fait en primeur jeudi auprès des élèves et de l'équipe-école.

6.3 de la trésorerie ;

M. Vaillancourt annonce que les finances ne changent pas à l'exception du 400\$ qui sera utilisé pour les Bourses de persévérance.

6.4 de la représentante du Comité de parents ;

Mme Fournier-Ouellet transmet quelques informations reçues lors de la dernière rencontre :

- Pour le plomb dans l'eau, plusieurs parents sont revenus sur ce sujet afin de demander un plan de match pour la suite des choses et déterminer s'il y a d'autres enjeux au niveau de la ville. Ce sujet devrait donc revenir sur la table prochainement.

- En ce qui a trait à l'éclairage en périphérie de l'école et particulièrement lors de la saison hivernale, elle se demande si c'est un enjeu pour l'école Les Bocages. M. Simard précise qu'il y a une vérification fréquente pour la seule lumière extérieure sur le côté de l'école qui se trouve au niveau du stationnement.

Mme Fournier-Ouellet termine en félicitant toute l'équipe-école d'avoir instauré le système de texto pour venir récupérer les élèves au service de garde. En effet, elle ajoute que les écoles fonctionnent différemment et se demande si ce serait intéressant de partager à tout le Centre de services scolaire le fonctionnement, car pour plusieurs écoles, c'est un défi d'envergure. M. Bourgault mentionne que d'autres écoles utilisent l'application Hop-hop. Ceci étant dit, cela demeure un défi d'organisation et la gestion se vit dans chacune des écoles, car les réalités vécues sont différentes.

6.5 des représentants des autres membres du personnel ;

M. Bourgault mentionne que l'automne a été parsemé de hauts et de bas et d'ajustements constants. Il remercie les membres du conseil d'établissement pour la belle collaboration et souhaite de bonnes vacances et de joyeuses fêtes à tous.

Mme Marie-Josée ajoute que le Marché de Noël a été un défi cette année, mais elle est fière de tout le travail que chacun a fait. Les journées pédagogiques du 18 et 19 novembre ainsi que du 7 décembre se sont bien déroulées. Plusieurs belles activités ont été proposées et le gymnase a été disponible pour chaque groupe à deux reprises. Elle termine en souhaitant de joyeuses fêtes à tous.

Mme Beaulieu ajoute qu'au 3^e cycle la magie de Noël est un peu moins présente, mais les grands répondent aux lettres que les élèves de 2^e année ont écrit à leur lutin. Les élèves de 5^e année sont très enthousiastes de vivre cette activité. Les enseignants de 2^e année filmeront les réactions des élèves. Elle souhaite de joyeuses fêtes et remercie les membres d'être présents à chacune des rencontres.

Mme Embregts mentionne que pour les professionnels l'année est exigeante, mais elle souhaite à tous une année 2021 apaisés au niveau du stress et de la charge de travail.

M. Carpentier ajoute qu'au 1^{er} cycle, la magie du Père Noël et des lutins est là et plusieurs activités sont mises en place au mois de décembre. On continue de faire pratiquer tous les élèves pour l'utilisation du Chromebook. Il conclut en souhaitant de joyeuses fêtes.

M. Simard termine en souhaitant de joyeuses fêtes à tous et de profiter du temps en famille.

7. Varia

7.1 Projet de recherche pour le vaccin sur la méningite

Voir document « GSK Lettre d'invitation à participer à un projet de recherche pour le vaccin sur la méningite ».

M. Simard précise que l'école se donne comme mission de participer à différentes recherches et le projet de cette année est proposé par le CHU de Québec. Cette recherche vise les élèves de la 4^e à la 6^e

année et qu'il s'agit d'une invitation. Les familles intéressées devraient donc par la suite faire le processus pour participer par eux-mêmes.

Mme Fournier-Ouellet mentionne ne pas y voir d'enjeu puisque c'est le parent au final qui a la liberté de participer ou non à ce projet de recherche. Tous les autres membres du conseil adhèrent également en ce sens.

7.2 Cartes de vœux pour le temps des fêtes

Mme Lemay propose aux membres du conseil d'établissement d'envoyer à tout le personnel de l'école une lettre ou une carte de souhaits qui pourraient ensuite être distribuée à tous. Ce serait une belle manière de remercier tous les intervenants pour leur travail en cette année plus difficile.

M. Simard adhère que c'est une excellente idée et que cette lettre sera imprimée et remise à chaque membre du personnel.

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 20 h 57.